

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2010

PRESENTS : Gérard LECLERC, Jean-Paul BOURDEILLE, Maria LOPES, Patrick MICHEL, Didier REVEILLERE, Jean-Maurice ABELARD, Christophe ROYNARD, Jean-Marc DUPUIS, Florence DUBUC, Jean-Claude MARIVAIN.

EXCUSES :

POUVOIR :

ABSENTS : Jean-Michel ABELLARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul BOURDEILLE

Lecture du dernier compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal. Adopté à l'unanimité.

LOGICIEL COMPTABILITE MAIRIE

Mr le Maire présente le devis de la sté MAGNUS concernant le nouveau logiciel de la comptabilité électronique de la mairie. Le montant de celui-ci s'élève à **3 047 €HT**. Avis favorable du Conseil Municipal.

DEVIS TABLEAU ELECTRIQUE MAIRIE

Sébastien YQUEL, électricien, a fait parvenir son devis concernant le remplacement du tableau électrique de la mairie. Dossier en attente. Patrick MICHEL rencontrera très prochainement Sébastien YQUEL.

CHAUFFAGE ECOLE MATERNELLE

Sébastien YQUEL a installé 2 radiateurs à l'école maternelle pour un coût de 686,20 € HT.

PHOTOCOPIEUSE ECOLE

Une photocopieuse va être installée à l'école du Bocage.

MANDATEMENT DES DEPENSES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité Mr le Maire, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2010 et au plus tard jusqu'au 31/03/2010, à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice 2009 (budget communal et assainissement).

DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Maine et Loire met à disposition des communes un défibrillateur entièrement automatisé équipé de son support. Le S.D.I.S. en reste propriétaire. La commune s'engage à installer le défibrillateur livré en dotation de base sur le fronton de la mairie afin de privilégier un accès libre à tout moment et une bonne identification du lieu d'implantation. Le Conseil Municipal désigne Maria LOPES comme responsable en tant qu'élu et Franck RAMBAUD responsable du personnel communal.

SCOT

Le 2ème séminaire SCOT animé par le bureau d'études PROSCOT a eu lieu le 11 Janvier dernier à Chemillé. L'ensemble du Conseil Municipal est invité à participer à la réunion du 10/02/2010 à 20 h 30 salle des conseils à Chemillé (présentation des scénarios prospectifs).

ELECTIONS REGIONALES

Les élections régionales auront lieu le 14 et 21 Mars prochain.

COMMEMORATION DU 8 MAI

La cérémonie intercommunale du 8 Mai aura lieu cette année à Cossé d'Anjou. L'ensemble du conseil municipal est invité à y participer.

BANQUE ALIMENTAIRE

Mr le Maire indique qu'il va y avoir besoin de bénévoles pour la préparation des colis de la banque alimentaire le jeudi matin à la mairie de Chemillé.

CANTINE

Des tables seront achetées à la cantine. Une réclamation a été faite sur l'entretien de la cantine. Dossier suivi par Christophe ROYNARD.

BORNE INCENDIE

Mr le Maire fait la lecture du courrier des habitants de La Jolinière qui réclament une borne incendie dans ce quartier. Mr le Maire doit se renseigner auprès des services de secours.

ENQUETE PUBLIQUE CARRIERE DE L'ANGIBOURGERE

Les conclusions des commissaires enquêteurs concernant l'enquête publique de la carrière de l'Angibourgère sont arrivées en mairie : avis favorable avec réserves.

P.L.U.

Le commissaire-enquêteur a émit un avis favorable à l'enquête publique pour la modification et la révision simplifiée n°1 du P.L.U.

SECTEUR JEUNESSE

Patrick MICHEL explique le fonctionnement de la course de solex qui doit avoir lieu le 3 juillet prochain au stade de la Gabardière à Chemillé.

VOIRIE

Afin de continuer les travaux du chemin vert, les propriétaires concernés seront convoqués par courrier.

ATELIER COMMUNAL

Le Conseil Municipal a décidé de commencer l'étude de la rénovation de l'atelier communal. Les élus se réuniront le 27/01/2010 à 20 h 30 à la mairie.

VOEUX DU MAIRE

Mr le Maire adresse ses voeux pour la nouvelle année aux membres du Conseil Municipal et les invitent à venir partager la galette et le verre de l'amitié.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 8 Février 2010 à 20 h à la mairie.